



Nouveau programme d'études

Attestation d'études professionnelles (AEP) en transformation du caoutchouc

L'Attestation d'études professionnelles (AEP) en transformation du caoutchouc a été développée à l'intention des personnes en situation de réorientation de carrière et/ou de perfectionnement. Ce programme d'études a pour objectif principal de permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires à l'opération des machines et des outils pour la transformation du caoutchouc. La durée de ce nouveau programme, constitué de 60 % de contenus déjà inclus au DEP en *Conduite et réglage de machines à mouler (le plastique et le caoutchouc)*, est de 600 heures (16 semaines) et comprend une période de stage en milieu de travail d'une durée de 75 heures (2 semaines).

Le premier groupe de 20 étudiants (maximum) ira au Centre de formation professionnelle de Memphrémagog en novembre 2003. La date exacte vous sera communiquée prochainement.

Les entreprises du secteur caoutchouc seront conviées à l'automne au lancement de ce nouveau programme de formation unique au Canada.

Clientèles visées : Clientèle adulte en situation de réorientation de carrière et/ou de perfectionnement et les travailleurs oeuvrant dans l'industrie du caoutchouc.

Durée de la formation : Formation de 16 semaines (600 heures), incluant 75 heures (2 semaines) de stage en milieu de travail.

Critères d'admission au programme :

- Avoir terminé une 3^e secondaire (ou l'équivalent).
- Avoir 18 ans.
- Répondre aux exigences spécifiques du programme.

Pour information :

Centre de formation professionnelle
Memphrémagog

Téléphone : 819-843-9515, poste 201

Courriel : cfpmagog@csdessommets.qc.ca



Calendrier des formations : (ces dates sont sujettes à révision)

	Début (théorie)	Fin (théorie)	Stage en entreprise (75 heures)
1 ^{er} groupe (16 semaines)	Novembre 2003	Mars 2003	Mars 2003
2 ^e groupe (16 semaines)	Avril 2004	Juillet 2004	Juillet 2004
3 ^e groupe (16 semaines)	Septembre 2004	Décembre 2004	Décembre 2004

Sommaire

Nouveau programme d'études	1
Consultation auprès des entreprises de l'industrie du caoutchouc	1
Programme d'apprentissage en milieu de travail	2
Étude sur les rebuts de caoutchouc	3
Étude sur l'utilisation des poudrettes de caoutchouc des pneus usés dans les bitumes	3
Recyclage de produits en caoutchouc	3
Guide sur les occasions d'efficacité énergétique dans l'industrie canadienne du caoutchouc	3
ISO 14000	4
En bref	4

Consultation auprès des entreprises de l'industrie du caoutchouc

À l'automne, le CSMOICQ consultera une certaine d'entreprises afin de connaître leur opinion et leur degré de satisfaction relativement aux activités réalisées par le Comité au cours des trois (3) dernières années et d'identifier les besoins en formation de leurs employés pour l'année 2004.

Le CSMOICQ souhaite intensifier les partenariats avec l'industrie. Il désire également élargir la portée de ses actions afin qu'un plus grand nombre d'entreprises, émanant des différents sous-secteurs d'activité de l'industrie, puissent trouver leur compte en matière de développement de leur main-d'œuvre.

Afin de mener à bien cette consultation, la conseillère en ressources humaines et formation du CSMOICQ ira rencontrer les entreprises pour recueillir des données sur leurs attentes et leurs besoins en ce qui concerne l'amélioration des compétences de leurs employés et de tout autre aspect pouvant aider les employés et ces entreprises à mieux performer.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Le *Programme d'apprentissage en milieu de travail* vise à soutenir les entreprises dans le développement des compétences des ressources humaines selon une formule qui a fait ses preuves : celle du compagnonnage.

Qu'est-ce que le compagnonnage?

Les employés les plus expérimentés d'une entreprise forment, dans leur milieu de travail, des collègues en leur transmettant le savoir-faire nécessaire à la maîtrise de leur métier. Les premiers jouent le rôle de compagnons d'apprentissage et les seconds, d'apprentis.

Une trentaine de métiers font partie de ce programme de développement et de reconnaissance des compétences dont celui de **Conduite de machines à mouler le caoutchouc**.

Des outils appropriés

Les outils d'apprentissage et d'évaluation (carnet d'apprentissage, guide du compagnon, etc.), sont réalisés pour répondre aux besoins du marché du travail. Ils permettent aux travailleuses et aux travailleurs de recevoir une formation structurée, de faire reconnaître leurs compétences et d'obtenir un certificat de qualification professionnelle consignée dans un registre de compétences.

Tout au long de la démarche, un représentant d'Emploi-Québec de votre Centre local d'emploi (CLE) assume un rôle de soutien, de suivi, de coordination et de gestion auprès du compagnon.

Des avantages pour tous

La formation structurée en milieu de travail présente de nombreux avantages :

Aux travailleuses et travailleurs, elle permet :

- de suivre une formation adaptée à leurs besoins;
- d'acquérir des compétences tout en travaillant;
- d'obtenir une reconnaissance officielle de leurs compétences.

Aux employeurs, elle offre la possibilité :

- de former leur main-d'œuvre en fonction de leur culture d'entreprise;
- de mettre à profit l'expérience de travailleuses et de travailleurs les plus expérimentés;
- d'assurer une relève compétente au sein de leur personnel;
- d'améliorer la productivité de leur entreprise et de la rendre plus concurrentielle;
- de bénéficier d'un crédit d'impôt du gouvernement du Québec pour financer une partie des dépenses.

Partenariat

Ce programme d'apprentissage en milieu de travail a été développé par Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), en concertation avec le CSMOICQ.

Le Programme d'apprentissage *Conduite de machines à mouler le caoutchouc* est maintenant disponible pour toutes les entreprises du secteur. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre local d'emploi de votre région ou composer le 1 888 EMPLOIS.

CONDUITE DE MACHINES À MOULER LE CAOUTCHOUC

La personne qui exerce le métier de conducteur-régleur de machines à mouler le caoutchouc doit être en mesure de manœuvrer les presses servant au moulage par compression, par compression transfert ou par injection.

Le métier de conducteur-régleur de machines à mouler le caoutchouc exige la maîtrise de compétences qui correspondent aux modules du carnet d'apprentissage :

Module 1 : Préparation à la production

- 1.1 Prendre connaissance de la commande
- 1.2 Préparer les matières premières
- 1.3 Préparer l'équipement
- 1.4 Consigner les informations

Module 2 : Production de pièces moulées

- 2.1 Insérer les matériaux, s'il y a lieu
- 2.2 Mouler le produit
- 2.3 Démouler le produit
- 2.4 Inspecter les pièces
- 2.5 Appliquer le traitement de finition, s'il y a lieu
- 2.6 Embaucher le produit, s'il y a lieu
- 2.7 Consigner les informations de production

Module 3 : Entretien du poste de travail

- 3.1 Nettoyer l'équipement
- 3.2 Ranger et nettoyer l'aire de travail
- 3.3 Consigner les informations de production

Informations générales

- Critères de sélection des compagnons : 5 ans d'expérience dans le métier.
- Durée de l'apprentissage : 18 mois (durée moyenne).
- Ratio compagnon/apprenti : 1 compagnon pour 2 employés apprentis.
- Conditions de certification : avoir réussi tous les modules du carnet d'apprentissage.
- Entreprises visées : toutes les entreprises en mesure de compléter le carnet et qui possèdent au moins un des procédés de moulage.





Étude sur l'utilisation des poudrettes de caoutchouc des pneus usés dans les bitumes

Cette étude menée par le centre de recherche de l'université de Sherbrooke vise à améliorer une méthode d'élimination des dépôts de pneus usés en les incorporant au bitume haut de gamme. Les pneus usés devront préalablement être réduits en particules de caoutchouc dont la taille sera déterminée dans l'étude. Ces particules de caoutchouc, aussi appelées poudrettes, devront être incorporées au bitume afin de produire des bitumes routiers qui seront ensuite utilisés pour produire des enrobés bitumineux.

La dévulcanisation, c'est-à-dire la destruction des liens soufrés dans le caoutchouc, est la méthode la plus sûre d'incorporer le caoutchouc provenant des pneus usés dans le bitume. L'objectif de cette recherche est de développer de nouvelles techniques afin de produire de l'asphalte possédant les qualités requises des hauts grades de bitume routier. Cet objectif implique l'évaluation des modifications qu'on peut apporter aux caoutchoucs et une meilleure compréhension du degré de dévulcanisation atteint par les traitements utilisés. Rappelons qu'il peut se produire, en parallèle avec la dévulcanisation, une dépolymérisation des polymères du caoutchouc. L'intérêt de cette étude réside donc dans la compréhension de l'évolution du poids moléculaire, mais aussi du degré de branchement (cross-linking) des polymères.

Étude sur les rebuts de caoutchouc

La Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC), société d'État du gouvernement du Québec, a mandaté M. Sylvain Léger, conseiller chez Recyc-Québec, pour mener une étude sur les rebuts de caoutchouc issus de l'entreprise manufacturière québécoise. Cette étude vise essentiellement à :

- identifier les entreprises manufacturières, génératrices de rebut de caoutchouc, par région administrative;
- identifier les types de caoutchouc rebutés, en qualité (sorte, aspect) et en quantité (tonnage);
- identifier les contraintes de recyclage : certains rebuts sont des caoutchoucs gainant une lisière de métal. Cette lisière est un obstacle important au recyclage.

Les résultats de cette étude seront présentés à RECYC-QUÉBEC et serviront d'outil de gestion pour l'établissement de ses futures politiques en matière de recyclage.

M. Léger a sollicité la collaboration du CSMOICQ dans l'élaboration du canevas de l'étude afin de répondre aux préoccupations des entreprises du secteur et que celles-ci puissent bénéficier des retombées de cette étude.

L'étude devra être terminée cet automne, ne soyez donc pas surpris si, M. Léger désire vous rencontrer à cet égard.



Recyclage de produits en caoutchouc

Selon le ministère du Développement économique et régionale (MDER), les organismes qui se préoccupent des problèmes d'environnement porteront, au cours des prochaines années, une attention particulière et croissante à tous les secteurs de la transformation et de la fabrication de produits de caoutchouc.

Il est prouvé que le recyclage des produits de caoutchouc est plus difficile à réaliser que le recyclage des produits de plastique puisqu'on ne peut les transformer en recourant simplement, comme dans le cas du plastique, à la chaleur et à la pression.

Encore aujourd'hui, le nombre d'applications qui ont été développées pour utiliser le caoutchouc recyclé est plutôt restreint. On s'attend à voir ces applications augmenter au même rythme qu'augmenteront les frais liés au respect des mesures environnementales. Toujours selon le MDER, l'incinération peut parfois remplacer le recyclage. En raison de l'énergie relativement élevée qu'on peut en tirer, les produits de caoutchouc peuvent être employés comme combustibles industriels. À cet effet, l'utilisation de pneus comme combustible d'appoint dans la production de ciment domine le marché. La température des fours est suffisamment élevée pour détruire un bon nombre de sous-produits qui ne pourraient l'être à l'aide de procédés de combustion à plus faible température. Il existe au Québec deux cimenteries qui utilisent cette source énergétique. Toutefois, ce genre de procédé doit être approuvé par le ministère de l'Environnement du Québec.

Guide sur les occasions d'efficacité énergétique dans l'industrie canadienne du caoutchouc

Ce guide propose aux fabricants de produits en caoutchouc des moyens pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations et de leurs procédés et pour diminuer leurs coûts énergétiques. Il fournit aussi une liste de questions qui peuvent être utilisées lors d'une vérification relative à l'énergie. Ce projet est une réalisation conjointe de l'Association canadienne de l'industrie du caoutchouc, de l'Office de l'efficacité énergétique de ressources naturelles du Canada et du Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC).

Ce guide est gratuit et est disponible en version PDF à l'adresse suivante : oee.nrcan.gc.ca/infosource/pdfs/M92-137-1997F.pdf

ISO 14000

Certains parmi vous ont manifesté leur intérêt à obtenir plus d'information concernant la famille ISO 14000. Le CSMOICQ a donc entrepris une recherche sur le sujet et souhaite que ces informations sauront vous éclairer et répondre à vos interrogations.

Le texte qui suit est extrait du site Internet du *Mouvement québécois de la qualité*. Pour en connaître davantage sur cet organisme ou sur le présent article, nous vous invitons à visiter leur site Internet au www.qualite.qc.ca.

La série ISO 14000 est un ensemble de guides et de normes publiés par l'organisation internationale de normalisation, qui traite des exigences applicables à un système de gestion environnementale. Ces normes, dont l'ISO 14001 qui traite de prévention de la pollution, de conformité réglementaire et d'amélioration continue, permettent une meilleure performance environnementale. Comme ces normes se veulent un guide général de gestion, elles mettent l'accent sur les moyens, sans fournir d'exigences spécifiques quant aux résultats.

Un système de gestion environnementale définit les objectifs d'une organisation, les politiques et les procédures ainsi que les processus par lesquels ils sont mis à jour et améliorés. L'enregistrement à ISO 14000 exige des processus documentés, des responsabilités bien définies, de la formation continue, des contrôles internes de conformité, des revues de gestion, des procédures de correction des conditions de non-conformité et finalement, de l'amélioration continue.

On retrouve cinq grands volets dans ces normes ISO 14000

1. **Engagement politique** : définir la politique environnementale et assurer l'engagement de la direction.
2. **Planification** : formuler un plan pour accomplir la politique environnementale, en incluant l'identification des activités à incidence environnementale, l'établissement de cibles et d'objectifs environnementaux, le développement de programme environnementaux de gestion et de plans d'action associés.
3. **Mise en œuvre** : développer les capacités et mettre en œuvre les mécanismes nécessaires pour réaliser la politique, les cibles et les objectifs environnementaux.
4. **Mesure et évaluation** : mesurer, surveiller et évaluer les activités reliées aux aspects environnementaux.
5. **Revue et amélioration** : passer en revue et améliorer continuellement le système de gestion environnementale.

Autres adresses Internet traitant du sujet :

www.iso.ch/iso/fr/iso9000-14000/iso14000/iso14000index.html

www.iso14000.com

Centre intégré de formation en polymères

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a finalement rendu sa décision le 6 octobre dernier au sujet de la mise en œuvre du nouveau Centre intégré de formation en polymères à Magog. Ce centre de formation unique au Canada, verra le jour en 2005. Trois programmes de formation y seront offerts : « Conduite et réglage de machines à mouler (le plastique et le caoutchouc) », « Mise en œuvre de matériaux composites » et « Conduite de machines industrielles ».

Étude de faisabilité d'un centre de R & D pour l'industrie du caoutchouc

Le Centre local de développement (CLD) de Memphrémagog conduira une étude de faisabilité d'un Centre de R & D auprès des entreprises du secteur cet automne. Ce centre pourrait être annexé au Centre intégré de formation en polymères selon les besoins recensés suite à cette étude.

Formation technique avancée sur la transformation des caoutchoucs

Le CSMOICQ est à finaliser la conception de cette formation s'adressant au personnel technique de l'industrie et projette de faire son lancement auprès des entreprises en janvier 2004. Quant à la première diffusion de cette activité de formation de 7 modules, elle est prévue pour février 2004.

Nouveau site Internet du CSMOICQ

Le CSMOICQ est à rafraîchir son site Internet. Le nouveau site devrait être en ligne d'ici décembre 2003.

Formation générale sur la transformation des caoutchoucs

Cette formation connaît un tel succès que le CSMOICQ a mis sur pied d'autres activités de formation pour les mois de novembre et décembre 2003. Consultez la rubrique « Activités et nouvelles » de notre site Internet www.caoutchouc.qc.ca pour connaître l'horaire et les modalités d'inscription.

Promotion des métiers et carrières

Le CSMOICQ s'apprête à poursuivre ses activités de promotion sur les métiers et carrières liés à l'industrie du caoutchouc. Une tournée des écoles secondaires de la région estrienne est prévue cet automne.

Faites-nous part de vos commentaires

2194, avenue De La Salle, bureau 425
Montréal (Québec) H1V 2K8
Téléphone : (514) 253-0666
Télécopieur : (514) 253-6770
Courriel : info@caoutchouc.qc.ca
Site Internet : www.caoutchouc.qc.ca

L'équipe du CSMOICQ :

Manon Rivest, directrice générale
Lucie Mc Cutcheon, adjointe à la direction générale

Linda Saint-André, conseillère en gestion des ressources humaines et formation

Emploi Québec

Cette publication a été rendue possible grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec.